

G A M B I E

Elizabeth P. MOLLARD

Mai 1979

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE LA GAMBIE DE 1973*

A - INTRODUCTION

1 - Les derniers recensements

Huit recensements ont été entrepris dans la République de Gambie, celui de 1973 étant le premier après l'Indépendance. A partir de 1881, un recensement a été réalisé tous les dix ans, à l'exception de 1944 où seule la population de Bathurst a été dénombrée et de 1951 où le recensement a couvert seulement Banjul** et Kombo Saint Mary. Le recensement de 1963 a été le premier complet et simultané pour l'ensemble du pays. Les recensements de 1963 et 1973 ont utilisé la méthode d'interrogatoire individuel, tandis que les précédents recensements étaient basés sur des questionnaires familiaux qui ne comprenaient pas un tel dénombrement.

2 - Evolution de la population totale

Tableau 1 - Population du pays aux recensements successifs

<u>Année</u>	<u>Population totale</u>	<u>Variation intercensitaire</u> en %
1901	90.414	-
1911	146.101	62,00
1921	210.611	40,00
1931	199.520	-5,30
1963	315.486	12,80
1973	493.499	56,40

* Traduction de la monographie publiée par le RIPS (Accra-Ghana) dans la série "Synopsis of African Censuses".

** Anciennement Bathurst.

Les accroissements élevés sont dûs, dans une large mesure, à des améliorations de méthode. L'accroissement naturel, bien qu'important, ne représente qu'environ la moitié des accroissements observés. Toutefois, la population de Banjul a enregistré un pourcentage intercensitaire de variation entre 1951 et 1963 de 41,9 et entre 1963 et 1973 de 40,9, qui sont le résultat de l'afflux de population des zones rurales à la recherche d'emplois rémunérés. L'accroissement élevé entre les deux précédents recensements n'est pas inhabituel pour des zones urbaines en Afrique.

3 - Dispositions légales

En Gambie, les dispositions légales pour l'exécution des recensements sont contenues dans le "Statistics Act" de 1972. L'"Act" prescrit au Service Officiel de Statistique d'exécuter ou de diriger les recensements de population. Il fournit des crédits pour la rémunération des responsables du recensement, pour le remplissage des questionnaires de recensement et pour la protection du secret. Les décisions importantes sur le recensement, telles que l'approbation des questionnaires, ont été prises par la voie réglementaire. Celles-ci s'assuraient que tous les Ministres étaient informés des dispositions du recensement et avaient l'occasion de présenter leurs commentaires.

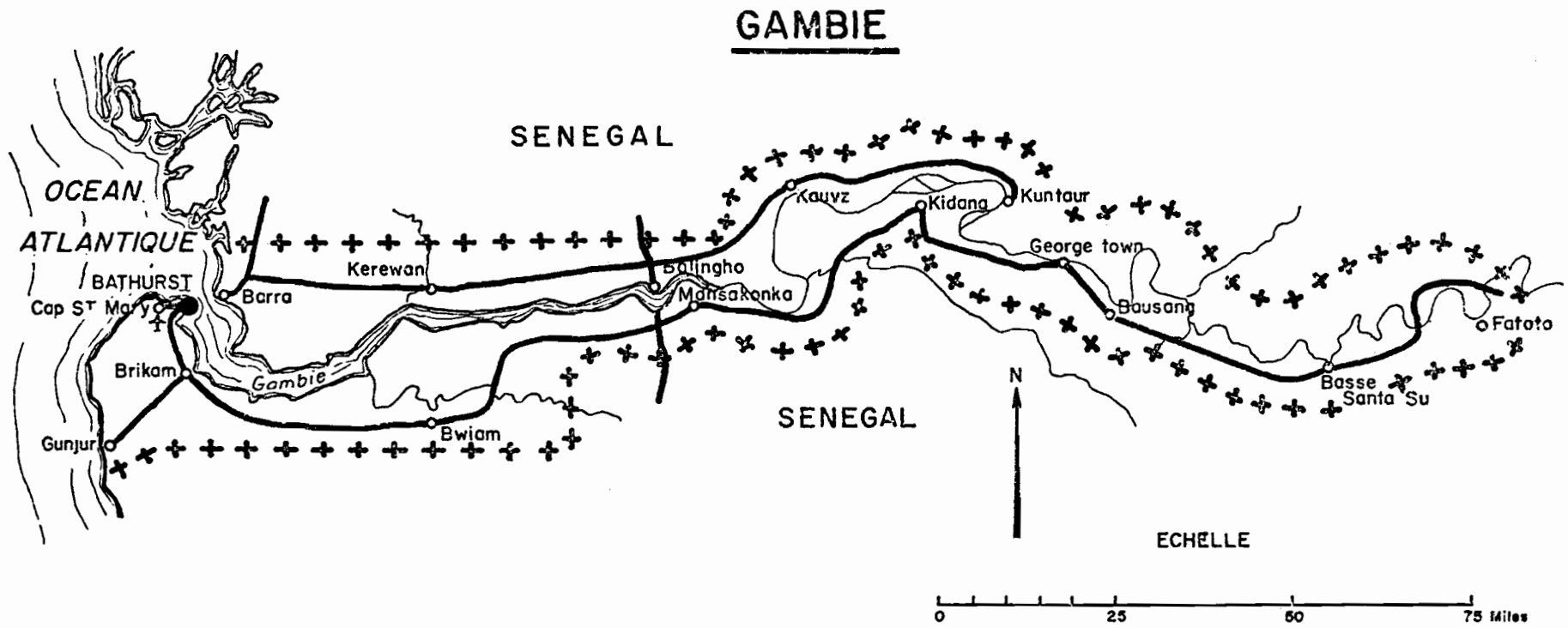
En outre, les dispositions détaillées pour le recensement ont été présentées au Comité Central de Planification pour examen, ainsi que les amendements éventuels, en Octobre et à nouveau en Novembre 1972. Ce Comité comprend tous les secrétaires permanents et les chefs de départements:

B - ORGANISATION ET EXECUTION DU RECENSEMENT DE 1973

1 - Organisation et calendrier

En Octobre 1970, le Ministre de l'Intérieur a désigné un responsable administratif pour la programmation du recensement. En Novembre 1970, M. Z. RAJAKOVIC, expert en statistiques démographiques de la Commission Economique pour l'Afrique, a été consulté sur les plans du recensement : le questionnaire de 1973 devait contenir les mêmes questions que le recensement de 1963⁽¹⁾, combiné avec un échantillon d'environ

(1) Nom, âge, sexe, lieu de naissance, tribu, nationalité, relation de parenté avec le chef de ménage.



40.000 personnes pour lesquelles une information plus détaillée était demandée⁽¹⁾; un seul passage de dénombrement devait être réalisé⁽²⁾; l'échantillon devait être considéré comme le premier passage d'une enquête par sondage à plusieurs passages.

En Octobre 1971, il a été décidé de ne pas réaliser d'enquête post-censitaire à cause de sa validité douteuse comme contrôle de couverture, en particulier dans des petits pays comme la Gambie où les problèmes d'erreur d'échantillonnage peuvent devenir cruciaux. De même, le projet d'échantillonnage pour la collecte d'informations supplémentaires, a été abandonné. Finalement, il a été également décidé qu'aucun expert de recensement à temps plein ne serait désigné, car l'Unité Statistique était capable d'entreprendre un recensement avec seulement l'aide des visites périodiques d'un conseiller régional de la C.E.A.

Le calendrier suivant a été adopté :

- Mars 1971 : le Ministère de l'Intérieur a envoyé une circulaire à tous les Ministres, départements et autres agences, exposant les plans du recensement de 1973 et les invitant à présenter leurs commentaires et leurs suggestions;
- Octobre 1971 : une mission de "faisabilité" de deux agents de la C.E.A., conduite par le Dr. J.G.C. BLACKER, a conseillé sur les plans du recensement et a aidé à formuler une requête pour l'assistance du FNUAP;
- Janvier 1972 : deuxième visite du Dr. J.G.C. BLACKER pour conseiller au sujet du questionnaire et du programme de tableaux du recensement pilote;
- Avril 1972 : exécution du recensement pilote;
- Septembre 1972 : troisième visite du Dr. J.G.C. BLACKER pour analyser les résultats du recensement pilote et pour aider à mettre au point le recensement définitif; seconde opération sur le terrain;

(1) Etat matrimonial, alphabétisation, niveau d'instruction, enfants nés vivants, enfants encore en vie, type d'activité et d'emploi.

(2) En 1963 : premier passage "dénombrement préliminaire", second passage contrôle final et jour du recensement.

- Octobre 1972 : les responsables du recensement ont été nommés aux différentes divisions. A partir de cette époque jusqu'au dénombrement, les responsables du recensement et leur équipe ont travaillé principalement au démarquage des zones de dénombrement, au recrutement des superviseurs et des agents recenseurs, à l'organisation des réunions des chefs de district et de village et à la projection du film du recensement;
- Décembre 1972 : toutes les cartes sont tirées;
- Février 1973 : la délimitation des zones de dénombrement est terminée;
- Avril 1973 : campagne de publicité;
- du 23 au 30 Avril 1973 : dénombrement;
- 21 Mai 1973 : les résultats préliminaires sont disponibles;
- Juin 1973 : publication du rapport provisoire;
- du 14 Mai au 22 Août 1973 : codification des questionnaires;
- Octobre 1973 : début de l'analyse des données;
- Juillet 1974 : le rapport définitif est prêt pour l'impression.

Matériel

A la fin 1972, quatre additionneuses et deux calculateurs électroniques ont été reçus du FNUAP, qui étaient partie de la requête pour une assistance à ce sujet. Environ 1.000 dossiers ont été faits par l'Imprimerie Gouvernementale et utilisés par les agents recenseurs pour conserver leurs questionnaires et autre matériel. Environ 1.000 sacs de plastique ont été préparés pour protéger les dossiers. En Février 1973, un ordre de 125.000 lecteurs optiques a été adressé à IBM en Allemagne.

Avant l'acquisition de huit land-rovers par l'Organisation du Recensement en Novembre 1972, le problème du transport était peut-être le plus grave. Durant la période de dénombrement, six land-rovers ont été prêtées au Recensement par le Ministère des Transports et Communications et le Ministère de l'Agriculture. Durant la même période, les superviseurs ont loué des cyclomoteurs ou des bicyclettes pour faciliter leurs déplacements.

Coût

En Octobre 1971, on estimait que le recensement (à l'exclusion de l'exploitation) coûterait 318.486 D. Sur ce montant, 174.450 D. devaient être fournis par le FNUAP, 90.486 D. devaient provenir des ressources locales, tandis que 53.559 D. (le coût de huit land-rovers) devaient être fournis par l'Administration pour le Développement d'Outre Mer du Royaume-Uni.

Le résumé ci-après donne une idée des dépenses effectuées :

(1 £ = 1,75 D.)

Coût des 8 Land-Rovers	54.826,30 D.
Voyages et transports	15.609,68 D.
Essence	17.388,31 D.
Fournitures et machines de bureau	6.093,30 D.
Rémunération du personnel	197.229,22 D.
Rénovation du bureau	5.726,94 D.
Machines fixes	17.654,46 D.
Autre équipement	1.435,65 D.
Cartes	4.892,01 D.
Film du recensement, agrandissements photographiques	3.981,74 D.
Impressions	11.358,30 D.
Coût d'hébergement des agents recenseurs en cours de formation	2.025,39 D.
Divers	1.746,98 D.
	<hr/>
	339.968,31 D.

2 - Le recensement pilote

Le recensement pilote a été un test pour toutes les dispositions du recensement : adaptation des questionnaires, adéquation des cours de formation, manuel d'instruction, arrangements pour l'exploitation des données, etc. Le recensement pilote a été réalisé en Avril 1972, le même mois que celui retenu pour le recensement principal.

La formation des responsables du recensement pilote a couvert des sujets tels que le remplissage des questionnaires et le dénombrement des concessions et des ménages. Les seize aires de dénombrement dans lesquelles le recensement pilote a été réalisé ont été

sélectionnées au hasard à partir des villages du district dans lequel le quartier général était installé. Tous les villages dans les districts ont été listés en trois strates suivant la taille, à savoir :

a) ceux dont la population estimée était d'environ 500 personnes, qui pouvaient constituer des aires de dénombrement directement;

b) ceux dont la population estimée dépassait 500 personnes et qui devaient constituer plusieurs aires de dénombrement;

c) ceux dont la population était inférieure à 500 personnes et qui devaient être regroupés pour constituer des aires de dénombrement.

L'effectif total de la population interrogée a été 10.642.

Le questionnaire utilisé pour le recensement pilote était du type conventionnel habituellement employé pour des dénombrements de maisons avec une ligne pour chaque personne et les questions disposées en colonnes verticales. Outre les questions usuelles sur le nom, le sexe, la tribu/nationalité, le lieu de naissance, des questions ont été également posées sur l'âge et l'année de naissance (les deux ont été demandées pour déterminer ce qui donnerait le meilleur résultat), l'instruction (une pour le niveau le plus élevé atteint et une pour l'âge où l'on a quitté l'école), la survie des parents (posée en même temps que la question conventionnelle sur les membres du ménage qui sont morts durant les douze dernières années, afin de déterminer la meilleure estimation sur la mortalité), le travail effectué pendant les douze derniers mois, l'emploi, la fécondité (enfants mis au monde par chaque femme, ceux vivant avec la mère, ceux vivant ailleurs, ceux qui sont morts).

Les questions ont été codées à Banjul, transformées en cartes à Dakar et mises en tableaux à Jérusalem. 22 tableaux ont été produits à partir du recensement pilote, ainsi que 60 bandes d'enregistrement des interviews qui ont fourni une très utile information sur la véracité des questions posées aussi bien que des réponses qui leur ont été données.

3 - Champ du recensement

La population étudiée était la population de facto, avec le samedi 22 Avril 1973 à minuit comme date de référence. Le dénombrement devait être accompli entre le 23 et le 29 Avril et chaque personne présente dans le pays à minuit le 22 Avril devait être dénombrée. Toutefois le dénombrement a pris plus longtemps qu'il n'avait été prévu et s'est étendu un jour de plus (30 Avril). Les agents recenseurs avaient été formés pour dénombrer "chaque personne qui avait passé la nuit du recensement dans l'habitation" qu'ils recensaient. Ils devaient également dénombrer "les autres personnes demeurant dans le ménage si elles étaient temporairement absentes la nuit du recensement mais se trouvaient quelque part ailleurs en Gambie où elles pouvaient ne pas avoir été dénombrées, par exemple celles qui pêchaient toute la nuit"⁽¹⁾.

Des dispositions distinctes étaient prises pour le dénombrement des zones spéciales ou "institutions". Une "institution" était définie comme "une habitation ou un groupe d'habitations sous une même autorité occupées par un groupe de personnes vivant là au moment du recensement"⁽¹⁾. Celles-ci incluaient les prisons, les hôpitaux, les hôtels, les postes de police, etc.

Le dénombrement des vagabonds⁽²⁾ a été entrepris à minuit le 22 Avril, afin de pallier la difficulté de les toucher pendant le jour. Le problème a été circonscrit principalement à Banjul où un total de 314 vagabonds a été dénombré.

4 - Cartographie

Il fut décidé d'établir une liste à jour de tous les villages du pays, afin de préparer la cartographie au 1/50.000 de la Gambie pour les besoins du recensement. En 1972, l'enquête par photo aérienne entreprise permit de conclure qu'il n'était pas nécessaire de repérer les villages sur place puisqu'ils pouvaient être situés sur la carte à l'aide des photos aériennes. Il était seulement nécessaire de contrôler les noms des nouveaux villages repérés à partir de ces photos.

(1) Manuel d'agent recenseur.

(2) Les vagabonds étaient définis comme les personnes trouvées en train de dormir dans des lieux publics la nuit du recensement.

En Juillet 1972, deux équipes de cartographie ont été envoyées sur le terrain (une dans la zone Nord de la rivière Gambie et une dans la zone au Sud de cette rivière). Elles avaient comme instructions :

- 1) trouver les noms de tous les villages "éventuellement nouveaux" repérés sur les cartes à partir des photos aériennes;
- 2) contrôler l'emplacement des autres villages "éventuellement nouveaux" qui apparaissaient sur les listes des taxes villageoises mais qui n'avaient pas pu être retrouvés sur les cartes;
- 3) vérifier l'existence de villages "éventuellement disparus";
- 4) vérifier l'exactitude des listes des villages existants.

En Décembre 1972, toutes les cartes ont été tirées et adressées aux huit responsables régionaux du recensement pour l'étape suivante de la cartographie : délimiter les zones de dénombrement. Ces zones contenaient approximativement 500 personnes, avec des limites bien définies et qui pouvaient être attribuées à un agent recenseur. Les limites étaient soit des routes, soit des rivières, soit des sentiers ou des ruisseaux. Un total de 959 aires de dénombrement a été dénombré pour l'ensemble du pays.

Les cartes définitives ont été prêtes trois semaines avant le dénombrement. Chaque superviseur a été muni de la carte de sa zone.

Les cartes se sont avérées très valables sur le terrain et le dénombrement qui a suivi n'aurait certainement pas été possible sans elles.

5 - Exécution du recensement

Recrutement et formation du personnel

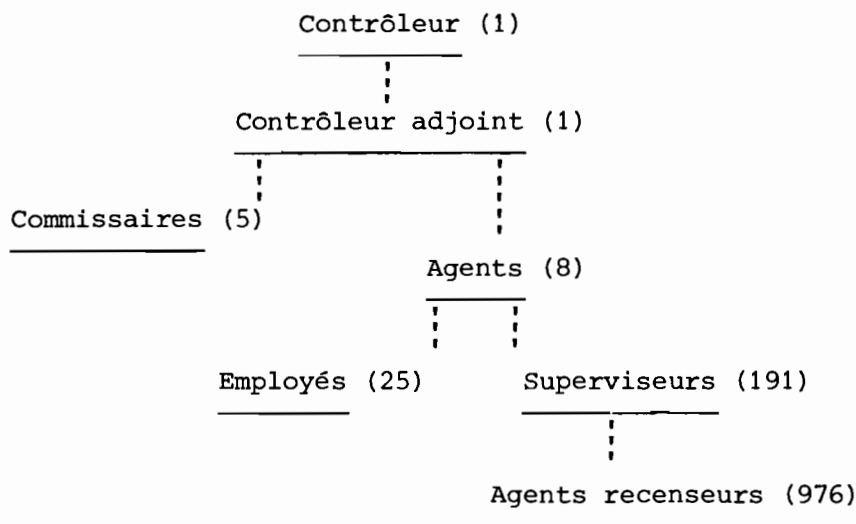
Avant le mois de Janvier 1972, le travail sur l'organisation du recensement a été accompli par le Service de Statistique et le contrôleur du recensement, avec l'aide du personnel de la Division Statistique Centrale.

Les instructeurs ont été choisis principalement parmi les instituteurs de l'enseignement primaire et les élèves des classes

supérieures des écoles secondaires. La formation a été conduite dans trois centres : Banjul, Georgetown et Yundum. Dans les centres de formation les agents recenseurs ont été entraînés au remplissage des questionnaires, à la pose des diverses questions et à l'information précise requise de chaque personne recensée. La base de leur sélection finale a été une épreuve d'examen. Cette épreuve a abouti à la sélection de 1.000 agents recenseurs, dont 40 constituaient une réserve.

Il est à noter que dans tous les cours de formation, c'est le remplissage du "questionnaire maison" qui a posé le plus de problèmes. Tous les cours ont constaté que l'équipe de terrain avait une bonne connaissance des diverses méthodes utilisées dans la conduite des recensements.

La structure hiérarchique du recensement peut être définie comme suit :



Publicité

A part la crainte que les réponses du recensement soient utilisées à des fins de taxation ou pour le recrutement des personnes dans l'armée, il y a aussi la traditionnelle aversion pour le décompte de la population qui risque d'apporter le mauvais sort dans la famille. La campagne de publicité a par conséquent pour but de supprimer ces craintes et de souligner les bénéfices possibles du recensement pour le développement du pays.

Tableau II - Recrutement et formation du personnel

Date	Nombre	Titre	Formation	Fonction	Implantation
Janvier 1972	5	Assistant cartographe	Dessin, 4 mois	Dessin	Enquête de terrain
Mars 1972	1	Dactylographe			
Mars 1972	7	Responsable du recensement pour la division	7 jours : remplissage du questionnaire et supervision des agents recenseurs	Supervision du recensement dans la zone de collectivité locale	Zone de collectivité locale
Septembre 1972	1	Agent administratif		Contrôleur du recensement assistant	
Octobre 1972	5	Agents du recensement	12 jours : recensement, travail de terrain, questionnaires		Zone de collectivité locale
Octobre 1972	1	Agent financier		Matériel, rémunération du personnel	
Décembre 1972	11	Employés	3 jours : remplissage du questionnaire et supervision de l'agent recenseur		Terrain
Décembre 1972	180	Superviseurs du recensement	3 jours : manuel d'agent recenseur, remplissage du questionnaire, supervision des agents recenseurs	Supervision des agents recenseurs, correction des erreurs	
Mars 1973	40	Etudiants formateurs de recenseurs	5 jours	Formation des agents recenseurs	
Avril 1973	1080	Agents recenseurs	4 jours : pose des questions, précision de l'information		Aire de dénombrement
Mai 1973	40	Codificateurs	2 jours : codification	Codification des questionnaires	
	4	Superviseurs	id.		

Un film en couleur d'environ 20 minutes a été tourné et projeté dans à peu près 200 villages avec une audience presque exclusivement constituée par les lycéens et dans pratiquement toutes les salles de cinéma de Banjul, Kombo, St Mary et Brikama. Deux cinémas ambulants ont été utilisés et lorsque l'exercice fut complété, chacune des deux équipes avait couvert approximativement 12.000 miles. Un agent officiel du recensement était présent à chaque spectacle pour expliquer les buts du recensement et répondre aux questions posées.

Les agents du recensement pour la division ont organisé des réunions pour chacun des 36 districts du pays; à ces réunions, les agents du recensement ont donné des conférences sur le recensement. Au niveau villageois, les agents du recensement ont organisé des réunions regroupant le chef de village, les notables et les villageois.

Entre Novembre 1972 et Mars 1973, des programmes de recensement dans les diverses langues locales ont été diffusés une fois par semaine par Radio-Gambie. Entre Mars et le jour du recensement, les programmes ont traité principalement du questionnaire et de la manière de répondre aux questions posées par les agents recenseurs.

Seulement deux affiches ont été produites pour le recensement : l'une décrivant une famille traditionnelle (étendue) et soulignant que tous les membres de la famille devaient être recensés; l'autre représentant l'enquêteur du chef de ménage et soulignant que diverses questions devaient être posées à chaque personne recensée. Les affiches, en noir et blanc, ont été rédigées à la fois en anglais et en mandingue avec les caractères arabes.

Accueil

Le public a été très coopératif avec les agents recenseurs et il n'y a eu aucune poursuite pour infraction aux dispositions du "Statistics Act" de 1972. Dans les provinces, quelques personnes ont obligeamment aidé les officiels du recensement. Les principales difficultés ont été rencontrées auprès des personnes les plus évoluées à Banjul, soit qu'elles pensaient en savoir davantage que les agents recenseurs, soit qu'elles estimaient que l'information demandée était trop intime pour être donnée à des agents recenseurs.

Supervision

Certaines mesures ont été prises pour s'assurer que les superviseurs exécutaient bien leur tâche :

1) remplir les questionnaires de contrôle conçus pour s'assurer que toutes les concessions d'une aire de dénombrement ont bien été visitées par l'agent recenseur;

2) observer la progression du travail : les superviseurs ont été formés pour suivre le nombre journalier de concessions et de personnes dénombrées par chaque agent recenseur;

3) s'assurer par une signature du superviseur qui avait contrôlé l'information enregistrée sur la question, qu'il l'avait trouvée correcte.

Un premier décompte manuel a été réalisé sur la base des questionnaires résumés qui ont donné un tableau croisé par groupe d'âge et par sexe. Les questionnaires résumés ont donné également le nombre total de personnes dénombrées sur chaque questionnaire.

6 - Saisie de l'information

Codification

Un premier cours de codage a eu lieu en Mai 1973 consistant à apprendre à écrire les signes nécessaires pour la lecture optique et en acquérir la pratique. Sanctionné par un test, ce cours a permis de recruter 40 codeurs et de sélectionner 4 superviseurs dont 3 pour le codage et 1 pour la vérification. En moyenne, 27,7 codeurs ont travaillé pendant les treize semaines de codification, avec un maximum de 34 lors d'une certaine semaine. A la fin de l'exercice, un total de 84.442. documents a été codé, dans 2.106 jours de codage, le nombre moyen de personnes codées sur chaque document étant de 5,8.

Vérification

Tout le travail effectué par les codeurs était soumis à un contrôle à 100 % par les superviseurs. En excluant les erreurs d'identification, seulement 10.637 erreurs ont été trouvées et corrigées par

les vérificateurs. Ceci représente seulement 2 ‰ du nombre de rubriques codifiées au total pour la population entière, soit 5.084.464.

Exploitation des données

Comme le pays ne possédait aucun équipement d'exploitation, il était évident que l'exploitation des données du recensement devait être faite à l'extérieur. On a décidé d'utiliser un document optique plutôt qu'une carte perforée. Le Centre International de Traitement de Genève a été retenu pour exploiter les données du recensement. Un document optique a été dessiné, ressemblant de très près au document de terrain et comportant l'emplacement pour 10 personnes. Ces documents, au nombre de 125.000, ont été imprimés par IBM en Allemagne. En Décembre 1972, M. REHLIN (Conseiller Régional de la C.E.A.) a testé tous les programmes du recensement sans rencontrer de problème majeur.

Le système d'exploitation comporte quatre parties différentes :

1) le programme de saisie qui transfère la donnée sur une bande magnétique;

2) les bandes qui sont établies de la sorte; ce programme a classé les données dans un ordre numérique strictement séquentiel. Ce programme de sortie est l'entrée du programme de contrôle;

3) le programme de contrôle visant les points suivants : pas d'oubli de concession de ménage ou de page; validité de toutes les données de terrain (le nombre total d'erreurs détectées et corrigées par ce programme s'est élevé à 19.075);

4) le programme de tabulation (voir section D).

C - LE QUESTIONNAIRE

Deux types de questionnaires ont été utilisés pour le recensement de 1973 : un pour l'information démographique (contenant 16 questions) et un autre pour les caractéristiques de l'habitat. Le recensement de 1963 posait seulement 5 questions.

1 - Le questionnaire démographique

Le questionnaire démographique concernait le nom, la relation de parenté avec le chef de ménage, le sexe, le lieu de naissance, la tribu/nationalité, le plus haut niveau d'instruction, la fréquentation scolaire, la survie des parents.

La question sur l'âge était posée de préférence à celle sur l'année de naissance.

La question sur le niveau d'instruction atteint a été retenue car elle ne cause apparemment pas de difficulté. Toutefois, la question sur "l'année où on a quitté l'école" a été retirée, car elle incluait une date. Seule la question de savoir si "la personne était ou non encore à l'école" a été retenue, car elle rendait possible la production de tableaux séparés sur les personnes fréquentant l'école et les personnes qui l'avaient quittée.

Les questions sur le nombre de décès durant les 12 derniers mois ont été remplacées par les questions sur la survie des parents.

Comme le but principal du recensement était de recueillir des données démographiques sûres, on a décidé de retirer la question sur l'emploi et de s'arranger pour recueillir les statistiques sur l'emploi et le chômage au moyen d'autres enquêtes.

Les questions sur la fécondité ont été retenues dans le questionnaire définitif et l'on a attaché beaucoup d'importance à ce que chaque question soit posée aux femmes adultes. La question sur le nombre d'enfants nés vivants de femmes de 15 ans et plus a été séparée en trois sections : les enfants qui vivaient encore avec la mère; ceux qui étaient vivants mais ailleurs; ceux qui étaient décédés. Pour la dernière naissance vivante, une question a été posée afin d'en connaître l'année et le mois et pour savoir si l'enfant était encore en vie. A partir de cette information, il était possible de mettre en tableaux les naissances intervenues durant les 12 mois précédents.

2 - Le questionnaire sur l'habitat

Ce questionnaire a été rempli par l'agent recenseur en même temps que le dénombrement des concessions. Le but était de recueillir

les données sur les matériaux de construction des maisons et le classement de toutes les habitations selon leur usage. Les murs et les toits des maisons ont été classés selon qu'ils étaient permanents ou non. Pour chaque maison qui correspondait à une unité d'habitation, un espace était prévu dans le questionnaire pour indiquer le nombre de pièces de cette habitation. Lorsque le bâtiment n'était pas une habitation, son usage devait être précisé, par exemple garage, boutique, etc.

La concession devait être classée selon son usage : une résidence, un bureau, une industrie, un enseignement, etc. Comme une concession pouvait avoir plusieurs buts, elle pouvait être classée suivant n'importe quelle combinaison des catégories précédentes.

D - TABULATION ET PUBLICATION

1 - Tabulation

Il y a eu un total de 26 programmes de tabulation donnant un classement de la population à 5 niveaux différents :

- 1) le pays,
- 2) la zone de collectivité locale et le pays,
- 3) le district, la zone de collectivité locale et le pays,
- 4) zone de dénombrement, district, zone de collectivité locale et pays.
- 5) village, district, zone de collectivité locale, pays.

Le temps de tabulation totale utilisé pour effectuer toutes les tabulations s'est monté à seulement 2 h 35 minutes.

2 - Publications

Quatre volumes ont été publiés sur le recensement de population de 1973.

- 1) Rapport provisoire - Juin 1973.
- 2) Statistiques sur l'habitat - Juin 1974.
- 3) Rapport général - Juillet 1976.
- 4) Transcription des interviews enregistrées sur bandes - Juin 1974 (voir Annexe I).

E - EVALUATION

1 - Enquête post-censitaire

En Novembre 1970, il a été décidé de ne pas faire d'enquête post-censitaire.

2 - Qualité des données

Seulement 3,5 % du nombre total d'enregistrements individuels contenaient des erreurs et parmi ceux-ci seulement 0,4 % contenait plus d'une erreur. Il doit être noté que 95,6 % des erreurs au total concernaient les questions sur la dernière naissance vivante. Sur 3.458 erreurs relatives à l'année de naissance du dernier enfant, 3.176 erreurs (ou 91,8 %) étaient dues à une année de naissance non compatible avec l'âge de la mère. Les 4.363 erreurs sur le mois de naissance du dernier enfant résultaient de codes erronés.

Parmi les 2.789 erreurs sur la survie du dernier enfant, 2.428 (soit 87,1 %) étaient dues à des enfants ne faisant pas partie des enfants mis au monde, même lorsque la réponse sur la survie du dernier enfant était valable.

Le pourcentage relativement élevé d'erreurs sur le sexe, était le résultat de plusieurs facteurs. 68,7 % étaient dues à des personnes codifiées comme hommes et en même temps fournissant une information sur les enfants mis au monde. 15,7 % étaient dues à une zone non indiquée sur le terrain et ne comportant pas d'information sur les naissances. Le pourcentage élevé d'ailleurs dans le domaine de la fécondité (82,6 %) était dû principalement à une information relative à des femmes de moins de 15 ans.

REFERENCES

Le Recensement de la Population de 1973. Volume III - Rapport Général, publié par la Division Centrale de Statistiques, Ministère de la Planification et du Développement Industriel. Juillet 1976.

ANNEXES

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DE 1973

- 1 - Interviews enregistrées.
- 2 - Questionnaires : . Questionnaire du recensement pilote
. Questionnaire d'habitat
. Récapitulatif.

ANNEXE 1 - INTERVIEWS ENREGISTREES

L'idée de faire des enregistrements d'interviews pendant le dénombrement fut d'abord émise par le Dr. J.G.C. BLACKER au cours d'une de ses visites de conseiller en liaison avec le recensement. Pendant le recensement pilote (1972), 60 interviews ont été enregistrées. On a trouvé qu'elles étaient très utiles pour révéler les problèmes auxquels devaient faire face aussi bien les interviewers que les personnes interviewées.

Il fut par conséquent décidé de répéter l'exercice lors du recensement. Tous ces exercices ont été rendus possibles grâce à l'assistance reçue du Population Council.

Les interviews ont été enregistrées sur une base d'échantillon entre le 23 et le 30 Avril 1973. Cinq des meilleurs superviseurs du recensement ont été sélectionnés et formés comme enregistreurs pendant un jour au Quartier Général du Recensement. Chacun d'eux a été alors muni d'un véhicule Land-Rover, d'un magnétophone, de cassettes et de piles, d'un questionnaire à remplir pour chaque interview enregistrée et d'une liste des zones de dénombrement devant faire l'objet d'interviews à enregistrer.

Les enregistrements ont été traduits et transcrits par deux traducteurs à la Division Centrale de Statistique à Banjul. A cause des délais et du coût, il n'a pas été tenté d'améliorer les traductions.

Plan de sondage

Le plan de sondage utilisé reposait sur les zones de dénombrement du recensement. Celles-ci étaient au nombre de 959, regroupées en 198 zones de supervision.

Un échantillon systématique avec nombre de départs aléatoires de ces zones de supervision, a été tiré et 32 d'entre elles ont été retenues. 3 zones de dénombrement sur 5 dans chacune de ces zones de supervision, ont été alors sélectionnées au hasard, produisant un total de 96 zones de dénombrement (environ 10 %).

Dans chaque zone de dénombrement, une concession a été choisie par l'enregistreur. La concession sélectionnée dépendait de l'arrivée de l'enregistreur dans la zone de dénombrement et depuis combien de temps l'agent recenseur effectuait le dénombrement. A la fin, un total de 26 concessions, représentant 118 ménages avec interviews, a été enregistré.

Ces enregistrements jettent quelques lumières sur ce qui se passe sur le terrain pendant le dénombrement.

Appendix 4

ENUMERATION AREA NUMBER _____

NAME OF VILLAGE _____

COMPOUND NUMBER _____

REPUBLIC OF THE GAMBIA
Population Census
1972

HOUSING AND COMPOUND
PARTICULARS

Building	Construction								If the building is a dwelling unit, state number of rooms, otherwise state what the building is eg. kitchen, shop, garage etc.
	Walls				Roof				
	Permanent		Non-Permanent		Permanent		Non-Permanent		
	Masonry	Other	Mud, Krinting	Other	Iron, Asbestos	Other	Thatch	Other	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
0									

Use Classification of Compound (more than one box may be crossed)	
Residential	
Business/Commerce	
Industry/Construction	
Education/Health/Religion/Recreation	
Transport/Communication	
Government/Public Services	
Other (specify)	

Date of Visit _____

Enumerator's Signature _____

Supervisor's Signature _____

